

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 décembre 2017

## RÉGIME D'ASILE EUROPÉEN - (N° 427)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 45

présenté par

M. Chenu, M. Aliot, M. Bilde, M. Collard, Mme Le Pen et M. Pajot

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 13, substituer aux mots :

« explicitement déclaré »

les mots :

« manifesté d'une manière quelconque ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La première formulation est trop restrictive et ne permet pas de permettre au juge d'utiliser l'ensemble des indices pouvant l'amener à considérer un risque non négligeable de fuite de la part d'un étranger en situation irrégulière afin de le placer en rétention.